



RAL-GZ 951/1 : tout sauf une évidence !

Pour les membres de GGAWB, une qualité irréprochable constitue une priorité absolue !

Cet objectif ambitieux va de pair avec le fort engagement dont font preuve nos membres en s'investissant dans une démarche de certification et d'assurance qualité.

...en visant par exemple cette plus haute certification qu'un conteneur puisse obtenir avec le sigle de qualité RAL GZ-951/1.

Afin de satisfaire pleinement aux exigences très élevées de cette norme de qualité :

- nos membres s'engagent à réaliser des essais approfondis sur les conteneurs à déchets résiduels et recyclables (AWB) dépassant les exigences standard de la norme EN 840 ([www.ggawb.de/service/downloads/comparaison des contenus d'essais](http://www.ggawb.de/service/downloads/comparaison_des_contenus_d_essais)). Les essais initiaux ainsi que la surveillance externe des AWB sont effectués exclusivement par des organismes de contrôle accrédités. Pour ces contrôles indépendants, GGAWB e.V. fait actuellement appel au centre de contrôle SKZ (Süddeutsches Kunststoffzentrum). Le déroulement du contrôle est fixé de façon détaillée dans les directives en matière de qualité et de méthodes d'essai de GGAWB e.V. et chaque membre s'engage à faire pratiquer ce contrôle conformément aux prescriptions. En outre, l'organisme de contrôle se réserve le droit de procéder à des contrôles inopinés afin de garantir un niveau constant de qualité irréprochable. Une exigence de transparence qui est pleinement assumée par l'ensemble des membres !
- nos membres s'engagent à fournir les ressources nécessaires à ces essais, aussi bien en termes de personnel que de matériel, et d'assurer eux-mêmes la coordination avec l'organisme de contrôle (SKZ). Le fabricant a également l'obligation de procéder à une autosurveillance continue en interne.
- tous les membres prennent en charge les procédures administratives et le coût des documents de certification. Chaque membre doit solliciter les contrôles et les coordonner selon les échéances définies. GGAWB e.V. établit les certificats de délivrance RAL sur la base des certificats de SKZ. Ces certificats RAL ont une validité d'un an et seront renouvelés chaque année au 1^{er} janvier.
- le fabricant supporte les frais de l'essai initial ainsi que celui des contrôles internes et externes exigés par RAL afin de respecter les contenus d'essais stipulés par la norme RAL-GZ 951/1.

Il obtient ainsi :

- des produits d'une qualité irréprochable, certifiés par la norme de qualité la plus exigeante qui soit : RAL-GZ 951/1,
- l'autorisation de répondre à tous les appels d'offres,
- l'adhésion à GGAWB e.V., un organisme accrédité par RAL pour la réalisation et la surveillance de l'assurance qualité RAL.

Les associations de qualité RAL sont des groupements de fabricants et prestataires particulièrement soucieux de la qualité de leurs produits et services. Ce sont des organismes accrédités par RAL, l'Institut Allemand pour l'assurance de qualité et le marquage des produits, pour la réalisation et la surveillance de l'assurance qualité RAL.

Une association de qualité RAL

- est une association déclarée ayant pour mission d'assurer la qualité RAL des conteneurs à déchets résiduels et recyclables,
- octroie le droit de porter le sigle de qualité RAL aux entreprises qui se soumettent **de leur plein gré** aux directives et à la surveillance de la qualité,
- se compose de producteurs et/ou fournisseurs dont les produits ou prestations de service sont certifiés et en droit de porter le sigle de qualité RAL correspondant à leur activité,
- veille au respect des directives en matière de qualité et de méthodes d'essai ainsi qu'à la bonne utilisation du sigle de qualité RAL afin de protéger le sigle RAL contre toute utilisation abusive.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser directement au siège social de GGAWB e.V. ; vous trouverez des informations complémentaires aussi sur www.ggawb.de.

Fait à Cologne, le 15 mai 2019

GGAWB

Gütegemeinschaft Abfall- und Wertstoffbehälter e.V.

Helmuth Kubin

-Président Directeur Général-